

Réponse à une consultation 31.03.2016

Révision totale de l'ordonnance sur la compensation des risques dans l'assurance maladie (OCoR)

economieuisse soutient la révision totale de cette ordonnance.

Les milieux économiques considèrent que le projet devrait indiquer les objectifs de la compensation des risques et décrire le processus conduisant à sa modification. Ces deux éléments rendraient la compensation des risques plus claire pour tous les acteurs concernés et donc plus prévisible. Nous soutenons l'indicateur «coût des médicaments» instauré à titre transitoire, de même que l'indicateur «groupes de coûts pharmaceutiques» (PCG) introduit durablement. L'indicateur «coûts des médicaments» modifié nous semble par contre inutile.